



Conférence de presse de ce vendredi 7 février Social et Santé

Introduction:

Le projet politique d'OSE considère Orléans comme un système vivant, donc complexe, interactif /interdépendant dans la ville et dans son environnement (métropole, département, région).

Le principe d'action d'OSE est pour chaque thématique d'agir de manière transversale en décloisonnant, en articulant son action avec les autres compétences opérantes dans la commune et la métropole.

- ⇒ **la loi qui certes ne donne pas de compétence obligatoire à la commune en matière de santé (versant sanitaire) mais elle charge la commune de l'animation d'une action générale de prévention et de développement social sur son territoire,**
- ⇒ **les résultats des travaux scientifiques démontrant que la santé d'une personne dépend à 70% de facteurs sociaux et environnementaux,**

→ Le cadre de notre politique publique est donc d'associer étroitement santé et social, et d'en faire un sujet transversal.

Ainsi des mesures sociales participent de la santé des Orléanais et des mesures de santé visent la réduction des inégalités sociales.

Exemple : pour les jeunes, notre politique transport avec la gratuité jusqu'à 26 ans des transports publics est une mesure sociale forte (gain par enfant de 124,80 € / an entre 4 et 16 ans, et de 261,60 € /an entre 16 et 26 ans) qui participent à un environnement moins pollué et le pass-santé 15/26 an permet l'accès aux soins des jeunes gens en difficulté financière et psychosociale.

1/ OSE la ville en transition

Notre société vieillit, nous sommes toutes et tous des personnes handicapées en puissance.

Pour une ville inclusive et accessible, la question du handicap sera convoquée de façon transversale dans tous projets menés par la municipalité.

Les premières actions spécifiques envisagées :

- **Maintenir ou rétablir le nombre de places de « stationnement handicapé »**
- **Soutenir financièrement, en termes de logistique, de formation, les associations culturelles, sportives ayant une politique d'inclusion.**
- **Créer et faire vivre une charte locale du handicap avec notamment l'aide des associations de personnes handicapées et usagers de la ville. (en recréant la commission accessibilité de la ville d'Orléans arrêtée en 2018 !)**
- **Mettre en place une convention avec les bailleurs sociaux pour tendre vers 100% accessibilité des logements neufs, et des logements en rénovation totale permettent aussi le maintien à domicile du public vieillissant.**
- **Créer des aires de jeux inclusives, Parcours sensoriel, animations visuelles et musicales, toboggans adaptés, trampolines installés à ras du-sol, balançoires « tape-culs » géantes, il y en a pour tous les goûts et pour tous les enfants, quel que soit leur handicap.**

Le numérique : diminuer la fracture et prévenir les effets nocifs

Actions envisagées :

- **Mettre en place un dispositif d'aide aux démarches administratives ;**
- **Développer les actions autour de la Gestion du compte en banque et du micro-crédit;**

Au-delà de ses premières orientations, un travail d'état des lieux sera fait avec les personnes en situation de handicap et les associations qui œuvrent dans ce champ afin de développer ensemble les actions les plus pertinentes possibles.

2/ OSE la ville rassemblée

Nous souhaitons donner toute leur place aux femmes du passé, du présent et de l'avenir d'Orléans.

Voici des mesures que nous mettrons en place :

Des femmes à l'action

- En plus d'assurer leur place en politique en assurant la **parité dans les postes d'adjoint·e·s et de présidence des groupes thématiques / Comités de pilotage à la Mairie**, nous souhaitons que les femmes puissent à l'avenir « Habiter » pleinement Orléans autant que les hommes.

La lutte contre les violences faites aux femmes

- **Assurer un suivi des féminicides de la métropole d'Orléans. A chaque féminicide, s'interroger sur ce qui aurait pu être fait pour éviter ce décès et en tirer les mesures possibles pour la sécurité des femmes.**

La lutte contre les stéréotypes sexistes

- **Proposer une formation aux personnels des crèches, des écoles et des centres de loisirs pour réfléchir aux stéréotypes véhiculés de façon inconsciente**
- **Rebaptiser certaines rues d'Orléans du nom de grandes femmes orléanaises.**

Le soutien aux familles monoparentales

Orléans comptabilise 5379 familles monoparentales à Orléans sur 28 000 soit 19,8%.

Nous les soutiendrons en leur portant une attention particulière dans nos actions :

- **Gratuité des transports pour les moins de 26 ans pour un gain du pouvoir d'achat.**
- **Élargissement des horaires des crèches comme aide à l'emploi**
- **Développement de l'offre de centre aéré pendant les vacances scolaires avec notamment plus d'éducateurs sportifs comme aide à l'emploi également**

3 / OSE la ville solidaire

La santé

Être en bonne santé est une conséquence directe des politiques portées par la ville et la métropole en matière de mobilité (accès aux transports en commun et plan vélo...) ; De logement (lutte contre l'habitat insalubre, isolation thermique...) ; D'alimentation (accès au bio, lutte contre les produits trop sucrés, gras, salés...) ; D'aménagement urbain (parcours de santé, végétation en ville...).

L'accès aux soins est le second enjeu majeur pour nous.

Nous demandons la création d'un CHU Val de Loire qui chapeauterait les deux hôpitaux de Tours et Orléans.

L'accès aux soins

La question de la santé est indissociable de la question sociale.

Longtemps les élus locaux ont considéré que ce n'était pas de leur ressort. Pourtant à la veille de cette élection tous considèrent que c'est un sujet majeur...

Une équipe de médecins salariés sur chaque quartier déficitaires au terme du mandat, c'est notre objectif.

Nous mettrons en place des centres de santé et faciliterons l'organisation de la prise en charge par les médecins déjà présents. L'enjeu est double : Faire venir de nouveaux médecins, et optimiser le temps médecin déjà proposé.

Santé et petite enfance

« La période de la petite enfance constitue une priorité pour la réduction des inégalités sociales de santé » (cf. Schéma Stratégique 2018-2027 PRS 2/ ARS CVDL)

Nous viserons à un accueil possible en crèche pour tous les enfants de moins de 3 ans d'ici à la fin de notre mandat pour tous les parents qui le désirent.

Nous étudierons la possibilité d'avoir des crèches avec des horaires élargis notamment pour les parents travaillant en dehors de la Métropole.

Nous travaillerons sur l'inclusion dans les crèches des enfants en situation de handicap. Nous veillerons à l'accessibilité des crèches pour les enfants de familles à faibles quotient familial.

Santé des enfants : soutenir la santé scolaire

Dans le Loiret seuls 4 postes de médecin scolaire sur 10 ouverts sont pourvus par un manque d'attractivité de la profession sur le plan salarial.

- Nous nous rapprocherons de l'éducation nationale pour soutenir la santé scolaire sur une partie du temps des médecins salariés par la ville
- Nous proposerons de contribuer à identifier le plus tôt possible des troubles du neuro-développement de l'enfants, des troubles d'apprentissage ou des handicaps est un enjeu primordial pour l'enfant et son entourage.

Logement et vie sociale : lutter contre le sans-abrisme

Le logement est le premier déterminant pour une insertion dans la société.

Nous souhaitons qu'Orléans intègre le dispositif « Un chez-soi d'abord » en donnant sur une période un statut de sous-locataire à la personne.

Au-delà des personnes ayant des problèmes psychiques et d'addiction, ce sont toutes les personnes à la rue qui doivent pouvoir trouver demain à Orléans, un endroit décent pour la nuit mais également pour la journée.

Les publics visés par le plan national quinquennal « Un logement d'abord » sont les personnes sans domicile ainsi que les personnes en difficultés d'accès ou de maintien dans le logement.

OSE œuvrera pour l'implantation et le développement de ces deux dispositifs (« un Chez soi d'abord » et « un logement d'abord » en lien avec l'ARS et la Direction régionale et départementale de la Cohésion sociale et les partenaires concernés.

L'insertion par l'emploi

Devenir territoire zéro chômeur de longue durée

Expérimenté par l'état dans une dizaine de ville, il est en passe d'être étendu sur tout le territoire et Orléans pourrait y prétendre.

Soutenir l'emploi :

L'aide à l'emploi est l'affaire de tous. La ville peut y contribuer.

Notre action ciblera en priorité les jeunes (18 - 25 ans), les femmes et les habitants des QPV.

Et les secteurs d'activités tels le commerce / le bâtiment / les métiers « d'avenir » (les métiers en lien avec l'informatique, la domotique, le service aux personnes âgées (etc.).

Beaucoup de jeunes n'arrivent pas à trouver ou à garder un emploi car leur comportement pose problème. Ils n'en ont pas forcément conscience, et ne savent pas comment y remédier. Il faut soutenir les associations qui travaillent sur cet aspect.

Nous proposons de :

- Repenser les formats des salons et autres événements autour de l'emploi pour les rendre plus accessibles. Ex : **anticiper sur le vieillissement de la population et former les jeunes aux métiers en lien avec le service à la personne** . Cela doit nous permettre de créer de la richesse, de prendre soin de nos seniors, de donner du travail aux plus jeunes, et surtout, de créer du lien entre les générations.

– **Soutenir la mobilité douce, ce qui permettrait à certains usagers de pouvoir lever les freins liés à la mobilité**, et d'aller travailler même si l'entreprise est un peu éloignée, ou si le site de l'entreprise est mal desservi en transport en commun.

4/ OSE la ville innovante

L'innovation sociale / L'insertion par l'activité

Orléans sera t-elle la ville des communs ? Que les citoyens et citoyennes gèrent une partie de nos biens communs, cela donne de l'emploi local (10% de l'emploi est aujourd'hui porté par les associations) et créé du lien social (tiers lieux).

Nous créerons les maisons citoyennes de quartier en remplacement des mairies de proximité :

En dehors des fonctions administratives classiques, il s'agira de Tiers lieux où cohabitent projets collaboratifs d'innovation culturelle et sociale, formation citoyenne, laboratoires citoyens, création artistique. Ces lieux fabriquent du commun et inventent de nouvelles pratiques d'entrepreneuriat et de gouvernance par les citoyens et citoyennes. Ils favorisent l'inclusion de tous et s'inscrivent dans la transition écologique.

Au-delà de ces maisons citoyennes de quartier, nous soutiendrons tout projet de Tiers lieux en autorisant les occupations temporaires de lieux ou bâtiments publics vides.

L'innovation par les services / La créativité source d'avenir

Orléans est une ville muséale et avec un manque de création – C'est le résultat des études menées par les élus sortants. **Orléans mérite de développer la création d'entreprise pour créer les emplois de demain.**

Dans cette perspective de **faire d'Orléans une ville créative**, nous avons comme principaux objectifs de :

- **Constituer un labo de la création et de l'innovation** rassemblant Le FRAC, le LAB'O, le futur campus Madeleine (qui peut devenir un lieu de rapprochement de plusieurs établissements universitaires) ;